

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION, ORDINAIRE DE 1957-1958

Annexe au procès-verbal de la 2^e séance du 12 décembre 1957.

RAPPORT

FAIT

au nom de la Commission de l'intérieur (administration générale, départementale et communale, Algérie) (1) sur le projet de loi, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, modifiant et complétant les lois n° 56-782 du 4 août 1956 et n° 57-261 du 2 mars 1957 relatives à la situation de certaines catégories de personnels ayant servi hors d'Europe.

Par M. LÉONETTI

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 13 décembre 1957. (Compte rendu *in extenso* de la 2^e séance du Conseil de la République du 12 décembre 1957, page 2208, 1^{re} colonne.)

(1) Cette Commission est composée de : MM. Raymond Bonnefous, *Président* ; Verdeille, Restat, *Vice-Présidents* ; Jacques Gadoin, Claude Mont, *Secrétaires* ; Marcel Bertrand, André Cornu, Courroy, Delrieu, Mme Renée Dervaux, M. Deutschmann, Mme Marcelle Devaud, MM. Enjalbert, Robert Gravier, Lachèvre, de La Gontrie, Le Basser, Waldeck L'Huilier, Lodéon, Mahdi Abdallah, Montpied, Nayrou, Joseph Perrin, Riviérez, de Rocca Serra, Marcel Rupied, Schwartz, Soldani, Wach, Zussy.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (3^e législ.) : 5533, 5904 et in-8° 885.

Conseil de la République : 54 (session de 1957-1958).